



On refuse de me rendre l'argent que j'ai prêté

Par **sandrine**, le **15/07/2011** à **08:55**

Bonjour,

il y a 3 ans un homme que je connaissais m'a emprunté de l'argent en me signant une reconnaissance de dettes.

Je l'ai recontacté il y a 1 an pour récupérer mon argent mais le problème c'est que j'ai perdu sa reconnaissance de dette.

Cet homme fait le sourd, il ne me répond jamais quand je l'appelle. Il m'a envoyé un email pour dire qu'il me rendrait l'argent qu'il m'a emprunté et pour lequel il a signé une reconnaissance de dettes.

Quel recours ai-je pour le faire payer sachant qu'il est parti à l'étranger ?

Quels sont les délais légaux ?

Par **amajuris**, le **15/07/2011** à **10:27**

bjr,

je ne pense pas qu'il existe des délais pour récupérer son argent.

le fait d'avoir perdu sa reconnaissance de dettes va sans doute vous poser problème car plus rien ne prouve la réalité du prêt. un mail ne vaut pas reconnaissance de dettes.

en plus comme il est à l'étranger la situation se complique.

soyez patiente et sans illusion.

cdt

Par **gregorynho**, le **19/07/2011** à **14:09**

Bonjour,

Je vous conseille le site [mymoloss](#) ou des juristes spécialisés peuvent vous aider dans vos démarches.

Vous pouvez exposer votre problème et ils vous donneront un avis gratuitement.

Cordialement